LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82

de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 29
Avril 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons, chers amis,

Au moment de prendre ma plume numérique pour écrire ce mot, nous venons de rentrer dans une crise internationale sans précédent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale: la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Nous pensions en avoir fini avec la crise du COVID-19. En fait il s'avère que tout s'entrechoque. Avec l'arrivée des beaux jours, la crise sanitaire recule même si le variant Omicron frappe encore certains de nos compatriotes. Nous entrons dans la campagne électorale présidentielle et législative qui va concerner tous les français.

Depuis le dernier numéro, notre section a continué à vivre et à se déplacer sur différentes manifestations. Nous avons, en liaison avec le SDIS 82, remis en septembre 2021 le prix du comportement citoyen aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Cette cérémonie a été menée de main de maitre par notre compagnon Bernard VALETTE. De même, avec Alain DROCOURT Président départemental de la Croix-Rouge française, nous avons pu mettre à l'honneur, en décembre 2021, les jeunes engagés de la Croix-Rouge. A ces deux manifestations, des autorités civiles et militaires nous ont fait l'honneur d'y participer. Vous avez un compte rendu dans ce numéro et la presse quotidienne a relaté ces évènements. Nous relancerons cette année ces actions afin de mettre à l'honneur la jeunesse du département.

Mais nous n'avons pas oublié nos anciens car une opération « boite de chocolats » a été organisée dans le cadre des fêtes de fin d'année. En effet, nos compagnons de plus de 80 ans se sont vu offrir par le comité de section une boite de chocolats ainsi que la revue « 2020 année de Gaulle ». Je remercie à ce titre les responsables de secteurs ainsi que certains compagnons volontaires qui ont sillonné le département pour se rapprocher d'eux. Cette opération a été très appréciée et elle nous a permis de reprendre contact avec ceux qui sont isolés et qui ne peuvent plus se déplacer pour nos activités. Nous ne les oublions pas.
Malheureusement comme vous avez pu l'observer en janvier 2022, nous n'avons pas pu nous réunir pour la traditionnelle coque des rois, moment très apprécié des 5 associations patriotiques car la crise sanitaire était encore trop présente sur le territoire. Ce n'est que partie remise, rendez-vous est pris pour 2023.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc 82270 - Montpezat-de-Quercy

Le jour où vous lirez ce numéro nous serons à un peu moins d'un mois de notre assemblée générale. Elle est prévue le 14 mai 2022 sur la commune de Montpezat-de-Quercy, deux jours après le voyage au Pays basque. Cette sortie des 11 et 12 mai est préparée par l'AOR82 de notre camarade le Colonel (er) Bernard WIERZBINSKI. Nous vous attendons nombreux.

Au cours de notre assemblée générale 2022, nous mettrons encore à l'honneur la jeunesse avec la remise du prix de l'encouragement au civisme. Un certain nombre de jeunes seront récompensés. Nous leur remettrons des présents dont des livres. Donc si vous avez de beaux livres à offrir et qui encombrent vos bibliothèques vous pouvez nous les transmettre sans souci. Vous avez mes coordonnées en bas de la page 1 de ce numéro.
Les anciens ne seront pas oubliés car certains seront également mis à l'honneur en gage de notre respect et de notre attachement.

Dans les activités proches sont prévues la remise du comportement citoyen promotion 2022, a priori fin juin. La date n'est pas encore finalisée mais vous en serez rapidement informés. Vous voyez la section continue de vivre malgré la crise internationale qui débute.
Avec ce répit de la crise du COVID-19, notre compagnon Michel GABACH, rependra ses visites auprès de nos plus anciens afin de prendre de leurs nouvelles et leur montrer notre attachement. Notre section ne les oublie pas.

Dans les deux précédents numéros de ce bulletin, je vous avais annoncé qu'il continuait à exister et à paraitre par la bonne volonté de notre compagnon Wilhelm BUSCH et de certains membres du comité de section. Comme vous le savez depuis avril 2021, il a quitté le département et par amitié il continue à assurer la conception et mise en page à distance. Mais cette situation n'est pas durable. Je sais que parmi vous certains sont largement capables de prendre cette noble mission. Aussi, ici je relance mon appel afin de trouver un ou plusieurs volontaires. Vous ne serez pas tout seul car comme vous avez pu le voir nous travaillons en équipe. Je rappelle que ce bulletin est le vôtre et vous pouvez à n'importe quel moment nous transmettre les articles que vous voulez voir publiés et diffusés. Il n'y a aucune censure.

Nous travaillons en équipe, comme je viens de l'écrire, mais il faut savoir que le comité n'est pas éternel et nous ne sommes pas propriétaires de ces postes. Aussi je fais appel à vous pour venir nous rejoindre. Nous pouvons être 15 au sein de notre comité et actuellement nous ne sommes que 9. Donc des postes sont libres. J'insiste aussi sur la recherche d'un trésorier adjoint, poste primordial afin d'aider dans sa tâche notre compagnon Eugène COJAN que je remercie pour l'énorme travail qu'il fait pour nous. Nous profitons de ce numéro pour lancer notre premier appel à cotisation N'attendez pas le dernier moment pour vous acquitter de celle-ci afin d'éviter des relances fastidieuses. Par ailleurs, je rappelle qu'il est aussi le webmaster de notre section et qu'il met régulièrement à jour le site internet. A ce titre, vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : https://anmonm.org/sections/082_-_tarn_et_garonne.
Vous y retrouverez la vie de notre section.
Pour terminer, profitez donc de notre prochaine assemblée générale pour faire acte de candidature. Vous serez les bienvenus.

Je vous rappelle également que notre section dispose d'un local à la maison du combattant de Montauban qui nous a permis d'installer nos archives et nous permet de faire les réunions nécessaires à la bonne marche de la section. Il peut aussi servir de lieu de rendez-vous si certains d'entre vous ont besoin de nous rencontrer. J'insiste sur le fait que le rayonnement de notre association passe aussi par vous, chers compagnons, en assistant aux nombreuses cérémonies patriotiques dans vos villes ou villages.
Ce numéro 29 est encore très complet avec de nombreuses rubriques. En cette période bien compliquée, continuez à prendre bien soin de vous et de votre famille. Sachez que nous sommes là pour vous aider et vous entourer. N'hésitez pas à me contacter ou les membres du comité.

Lieutenant-colonel (r) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM 82

SOMMAIRE

- Mot du président 1
- Sommaire 3
- IN MEMORIAM: Jean-Claude LORANT 4
- IN MEMORIAM: L'Abbé JULIEN 5
- Remise décoration Mme Brigitte LAMOURI 7
- Remise décoration M. Bernard BENASSY 9
- Monseigneur THÉAS, évêque de Montauban 10
- Le couscous de l'ASOR 82 13
- Le concert inter-associations 15
- Jeunes engagés de la Croix Rouge du 82 17
- Les Jeunes Sapeurs Pompiers du 82 19
- L'ordre du Mérite artisanal 21
- Edgar MORIN 22
- Simone VEIL 23
- Joséphine BAKER 26
- Attention aux arnaques sur le Net 30
- Cotisations 2022 33
- Boutique de l'ANMONM 82 34
- Nos partenaires et agenda 35

IN MEMORIAM

Notre compagnon **Jean-Claude LORANT** nous a quitté.
Monsieur **Jean-Claude LORANT** est né le 28/12/1931 à Paris 15ème et est décédé dans sa 90ème année, le 24/12/2021 à Agen.

À 16 ans, il entre en apprentissage à la Direction de la Construction Aéronautique (octobre1947 à Août 1950) où il obtient un CAP d'ajusteur.

À 19 ans, il s'engage dans l'armée de l'Air (octobre 1950 à 1966) où il gravira les échelons jusqu'à obtenir le grade d'adjudant-chef en 1965. Il s'est spécialisé à l'Ecole de Rochefort dans les instruments de bord et obtiendra son brevet élémentaire, son brevet supérieur puis celui de cadre de maîtrise en juin 1963.
Durant sa carrière militaire, il sera affecté sur différentes bases aériennes : Aulnat, Rochefort, Avord, la guerre d'Indochine, Luxeuil les bains, Thiès au Sénégal et en dernier à la force de frappe à Bordeaux Mérignac.
Il restera 16 ans dans l'armée de l'Air, se mariera en juin 1956 et aura quatre enfants.
Il sera décoré de la médaille coloniale agrafe Extrême Orient et de la médaille des Anciens Combattants.

En novembre 1966, il quittera l'armée pour le civil où il se spécialisera dans les classeurs électriques rotatifs au sein de plusieurs sociétés françaises et allemandes.
Il traversera une période de chômage à partir d'avril 1983 et fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 1992 à Montaigu-de-Quercy dans le Tarn-et-Garonne avec son épouse.

Le 5 mai 2006, pour honorer et récompenser sa carrière militaire et d'ancien combattant qu'il a été, il sera nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite par Madame **Michèle Alliot-Marie**, Ministre de la Défense.

Érick LEBRUN

Ce récit de la vie d'**Henri de Saint Julien** est un simple coup d'œil sur ce qu'il était, sur ce qu'il a réalisé, sur le témoignage qu'il nous a donné.

Amputé des 4 membres à la suite de blessures de guerre, il a gardé pendant cinquante ans une activité étonnante.

1) 1913/1939 ~ Sa jeunesse-sa famille

Henri de Saint Julien est né à Montech le 29 novembre 1913. Il est le 3ème fils de **François de Saint Julien** (1881-1918) né à Cahuzac (Gers) et de **Marie-Louise de Lafon Boutary** (1883-1981) née à Montech.

Le 19 juillet 1916 mort au front de **François de Saint Julien. Henri** est pupille de la nation. Encore très jeune, **Henri** témoigne d'une volonté qui n'abdique pas lorsque les choses ne vont pas à son idée et qu'on lui résiste, il ne cède pas. Dans une lettre à un ami, **Henri**, faisant allusion à ses jeunes années écrira modestement « j'étais fragile, instable et immature ».

2) 1939-1942 ~ Soldat de l'idéal

En 1937, **Henri** est directeur du service commercial des Papeteries de France en Tunisie. Deux ans plus tard, le 28 août 1939, il est mobilisé à Tunis au 4ème Zouaves. Il est volontaire pour le Corps Franc et la radio du bataillon.

Au mois de mai et juin 1940, après des combats acharnés son régiment est dispersé.

Henri rejoint des troupes combattantes et poursuit le combat. Il est cité à l'ordre de l'armée. Plus tard, il sera fait officier de la Légion d'honneur. Le 23 juin 1940, il est fait prisonnier près d'Arras. Il refuse de travailler pour les Allemands. Au Commando 934, il est traduit devant le tribunal militaire pour « insoumission et refus de travail ».

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier il s'évade de son camp vers 22h. L'alerte n'est donnée qu'à minuit. **Henri** et 2 de ses camarades évadés avec lui avaient 2 heures d'avance. **Henri** raconte « j'entendais les chiens, des bruits de moteurs, mais la neige en tombant avait effacé nos traces. Nous marchions de nuit en rase campagne guidés par une boussole parfois imprécise. Mais le froid fit des ravages, notre marche se ralentissait. Un de nos camarades était malade. La nourriture était gelée. Vaincu par le froid, gelé, gangrené, repris par les Allemands, hospitalisé, j'ai perdu spontanément mes mains et mes pieds. J'ai gardé l'espérance et lutté jusqu'au bout ».

Il est hospitalisé dans la Sarre. Le docteur allemand qui le voit, lui dit : un jour de plus et c'était la mort. Un de ses camarades d'évasion meurt le lendemain de son hospitalisation.

Les Allemands admirent son courage et lorsqu'il est rapatrié en France le 21 juin 1941 à la ligne de démarcation, l'armée allemande lui rend les Honneurs.
Hospitalisé pendant 14 mois, il est réformé et démobilisé le 13 juillet 1942.
Il participe avec fort enthousiasme à la lutte de la Résistance Toulousaine au service des Renseignements interalliés du Colonel **Grouard**. Il se servait des prothèses pour cacher les documents secrets qu'il transportait en Suisse.

3) 1942 à 1950 ~ Avec les jeunes
Pendant 10 ans, il fait le catéchisme aux enfants de la paroisse **Saint François d'Assise** à Toulouse. « Même durant ces années, dira l'archevêque de Toulouse aux obsèques d'**Henri**, il a vécu une vie apostolique auprès des jeunes avec un entrain et une audace qui nous confondent d'admiration ».
Il créé un centre de vacances et colonie de vacances à **Saint Pierre la Mer**. Il est secrétaire de l'Union Régionale Sportive de l'enseignement Libre. De 1946 à 1950, il est administrateur de la Fédération des Prisonniers et Invalides de Guerre.
Pendant les rencontres avec **Henri**, le député socialiste **Gérard Bapt** lui disait « je sais ce que vous faites pour les toulousains. S'il faut vous aider, je suis là, vous pouvez compter sur moi ».

4) 1950-1966 ~ Soldat de Dieu
Il rentre au Grand Séminaire de Toulouse au début du mois d'octobre 1950. Malgré ses amputations et ses prothèses, il a le même programme et les mêmes activités que tous les séminaristes.
En 1951, il part pour Rome sous la direction du **Chanoine Cabanssel**. Le Pape **Pie XII** extrêmement bienveillant, lui donne sa bénédiction à plusieurs reprises mais il n'est pas opportun d'accepter l'ordination de quelqu'un qui n'a pas de mains. Il rencontre au Vatican **Monseigneur Veuillot** futur archevêque de Paris qui lui dit cette parole prophétique « attendez ». L'attente va durer plus de 10 ans, **Monseigneur Garonne** archevêque de Toulouse, successeur du Cardinal **Saliège** voit le Pape **Paul VI** au début janvier 1965, à l'occasion du concile. Les évènements se précipitent, **Paul VI** retire son dossier, convoque l'archevêque de Toulouse, lui donne son agrément et un chapelet pour **Henri**. Celui-ci écrit « j'ai appris la nouvelle dans la lumière de Pâques »

5) 1966-1997 ~ L'Abbé Henri de Saint Julien

Ordination exceptionnelle écrira le Figaro. Ordination insolite, celle d'un très grand mutilé de guerre de 51 ans **Mr. Henri de Saint Julien** écrit la Dépêche du 7 janvier 1966. Pourquoi ce qui était impossible avec le **Pape Pie XII** devenait possible avec son successeur ? Le concile Vatican II venait de préciser un point important « le sacrément de l'ordre est donné par l'imposition des mains. L'onction des mains est toujours obligatoire, mais n'entre pas dans la validité du sacrément ».
Pendant 30 années, il va exercer son ministère tout en continuant une activité auprès des jeunes.
Au mois de janvier 1996 il subit encore une nouvelle amputation à l'extrémité de son bras gauche, amputation rendue nécessaire par la maladie. **Henri** avait un cancer.
Il meut le 13 avril 1997. Jusqu'à la fin, il a gardé sa connaissance mais il ne parlait plus. « Il nous laisse l'exemple de sa vie » dira son Frère **Bernard**.

Michel GABACH

D'après le récit de **Bernard de Saint Julien**, frère d'**Henri.**

La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de Tarn-et-Garonne, Brigitte LAMOURI décorée de l'ordre national du Mérite

Avec le décret du 31 décembre 2020 paru le 1er janvier 2021, La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de Tarn-et-Garonne, **Brigitte LAMOURI**, était nommée chevalier de l'ordre national du Mérite. La cérémonie a eu lieu en fin d'après-midi le vendredi 11 mars 2022 et elle a reçu l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite dans les merveilleux locaux de la Préfecture de Tarn-et-Garonne en présence de sa famille, de ses amis, des chefs de service mais aussi du Président de la section de l'ANMONM 82 accompagné de son porte drapeau pour donner ainsi plus de solennité à la cérémonie. La distinction lui a été remise par la préfète de Tarn-et-Garonne, **Chantal MAUCHET**.

Pour madame la préfète, lors de son discours d'intronisation, elle exprime sa satisfaction car cette médaille vient à juste titre récompenser son investissement sans faille au service de la défense des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle exprima ce véritable honneur qui lui était fait de lui remettre les insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite. L'ordre national du Mérite perpétue les principes par un attachement marqué à la nation et un humanisme empreint de désintéressement, de fraternité et de grandeur d'âme. Il récompense celles et ceux qui œuvrent pour les autres, pour le bien collectif, pour les valeurs républicaines auxquelles tous sont profondément attachés.

Cette distinction rend hommage à l'engagement permanent dont elle a fait preuve depuis le début de sa carrière et particulièrement au cours de sa deuxième partie de carrière. Sa carrière professionnelle commence par un parcours méritant à la banque de France où elle occupe plusieurs postes. Rapidement repérée pour ses qualités professionnelles, elle est affectée en 1984 au service chargé du suivi des entreprises à Montauban, où elle gère l'analyse financière et l'activité économique. Elle occupe au sein de cet établissement de nombreux postes à responsabilités dont la gestion du service de conjoncture économique, le pôle renseignement fichier des entreprises, la promotion des publications économiques et financières, la création de la commission départementale de surendettement en 1990 et la création d'un guichet Info banque.

Depuis mai 2003, elle est la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité en détachement auprès des divers ministères successivement en charge des droits des femmes et de la politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Dès sa prise de fonctions, elle a valorisé l'entreprenariat féminin et favorisez la création d'outils d'accompagnement des créatrices, en l'occurrence avec un CD-ROM «la boîte à outils des créatrices ». Elle a instigué de 2007 à 2010 la mise en place de formations en lien avec les partenaires sociaux et les représentants des personnels des entreprises locales de plus de 50 salariés par le biais de la création d'outils méthodologiques. Et elle a aussi mené à bout de nombreux projets qui ont vu le jour, aussi bien sur le plan départemental que national. Elle a fait acte d'un engagement exemplaire au service des femmes du département.

Au cours de son allocution, Madame **LAMOURI** a tenu à associer à cette reconnaissance tous ceux qui l'ont accompagnée dans son parcours. En effet, il s'agit des personnes avec lesquelles elle collabore et avec lesquelles elle a travaillé et qui ont été très présentes au cours de sa carrière. Elles lui ont permis d'explorer de nouveaux horizons. Elle était très émue car pour elle il est rare dans la vie d'homme ou de femme d'être le centre de reconnaissance et d'attention. Elle voue une reconnaissance à ses parents qui lui ont permis de faire les études supérieures voulues.

Elle rappela rapidement son parcours professionnel avec beaucoup de belles anecdotes autant à la Banque de France que dans son poste actuel. Elle remercia sa garde rapprochée de l'avoir allégée d'une partie du poids de sa charge et elle a exposé les valeurs des arts martiaux qu'elle pratique. Celles qui lui ont permis de mettre en exergue des mots sur une certaine philosophie de vie « Entraide et prospérité mutuelle ». Elle exprima sa reconnaissance à ses chefs de services avec aussi une reconnaissance particulière pour les militaires de la base de défense et particulièrement ceux du 17° RGP ainsi que les gendarmes qui ont mis du bleu dans sa vie professionnelle.

Elle remercia également la section de l'ANMONM 82 pour sa présence à la cérémonie de sa remise de décoration.
Depuis le mois de décembre 2021, elle a adhéré à la section de l'ANMONM 82. À ce titre le président lui a remis la plaquette « 2020 Année de Gaulle » et quelques autres documents relatant la vie de l'association. Il l'a à nouveau félicité et lui a souhaité la bienvenue au sein de l'association.
La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.

Érick LEBRUN

Monsieur Bernard BENASSY
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Par décret du président de la République en date du 31 décembre 2020, Monsieur **Bernard BENASSY** a été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite. En effet à la demande de ses pairs, pour son parcours professionnel, son implication durant toutes ces années et la promotion de la filière, directeur de la coopérative SCAPP ~ Poissonnier Corail depuis 2010, il a eu l'honneur de se voir remettre la médaille de Chevalier de l'ordre national du Mérite.
Cette distinction lui a été remise par Madame la Ministre de la Mer, **Annick Girardin** lors de l'évènement incontournable pour la filière les « Assises de la Mer » qui se déroulait cette année à Roscoff les 18 et 19 novembre 2021.
Ce fût un moment chargé en émotion, avec la présence de ses proches et des représentants de la filière pour soutenir et féliciter leur ami **Bernard BENASSY**.

Le groupement SCAPP ~ Poissonnier Corail a tenu à remercier le cabinet de madame la Ministre ainsi que les responsables des Assises de la Mer pour l'organisation de cet évènement exceptionnel.

Le groupement SCAPP ~ Poissonnier Corail est très fier et félicite chaleureusement **Bernard BENASSY** pour son engagement dans la coopérative.
De même l'ANMONM 82 félicite ce nouveau compagnon pour l'obtention de cette belle distinction et le remercie d'avoir rejoint la section.

Érick LEBRUN

Le Dimanche 30 Aout 1942 est lue au cours de toutes les messes dans toutes les paroisses du diocèse de Montauban la « lettre de Monseigneur l'évêque sur le respect de la personne humaine ».

« Mes bien chers Frères,
Des scènes douloureuses et parfois horribles se déroulent en France, sans que la France en soit responsable.
À Paris, par dizaines de milliers, des Juifs ont été traités avec la plus barbare sauvagerie. Et voici que dans nos régions on assiste à un spectacle navrant : des familles sont disloquées ; des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue avec la perspective des plus graves dangers.
Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes aryens ou non aryens sont frères parce que créés par le même Dieu ; que les hommes quelle que soit leur race ou religion, ont droit au respect des individus et des États.
Or, les mesures antisémitiques actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille.
Que Dieu console et fortifie ceux qui sont iniquement persécutés ! Qu'Il accorde au monde la paix véritable fondée sur la Justice et la Charité ».

Ce message aux fidèles intervient après la rafle du Vel d'Hiv de Juillet 1942 et une semaine après l'arrestation de 170 Juifs internés au camp de Septfonds. Sans réaction après les mesures antisémites intervenues dès la mise en place du régime de Vichy, les évêques français avaient pris position devant le traitement réservé aux populations juives mais sans la rendre publique.

La première manifestation publique de leur refus vint de l'archevêque de Toulouse Monseigneur **Saliège** le 23 Aout 1942 mais son texte expédié par la poste aux ecclésiastiques de son diocèse avait été intercepté par la censure et avait fait l'objet d'une interdiction de publication et de lecture de la part du préfet de Haute-Garonne. Si bien que peu de curés avaient pu la lire en chaire à leurs paroissiens.

Pour prévenir cette riposte de l'État Français, Monseigneur **Théas** fait venir, la secrétaire du Secrétariat Social Catholique, Mademoiselle **Rose Marie Gineste**, au pied de la grotte de Lourdes, en face du séminaire au début du Faubourg du Moustier. Il connait ses sentiments qui la conduisent déjà à participer à la Résistance et lui demande de ronéoter sa lettre et de la faire parvenir à tous les curés des paroisses du diocèse (sauf une tenue par un curé collaborationniste). L'épisode est connu : pour éviter la diffusion postale, Mademoiselle **Gineste**, aidée de Mademoiselle **Puig** et de Monsieur **Bossu**, parcourront à vélo plusieurs centaines de kilomètres sur les routes du département pour que cette lettre parvienne aux destinataires avant le dimanche 30 Août.

Cette lettre pastorale connait un retentissement immédiat et dès le début septembre, mention en est faite sur Radio Londres, avant sa diffusion sur les mêmes ondes quelques jours après.

C'est que ce texte se distingue des autres textes rédigés par une poignée d'Évêques de la zone non occupée et rendus publiques dans leurs diocèses, par sa clarté, la précision de ses mots et la force de ses propos.

Le mérite en revient à son auteur : **Pierre Marie Théas.**

Né à Barzun, dans les Pyrénées Atlantiques, au sein d'une famille nombreuse de petits agriculteurs, encouragé par un oncle prêtre, il suit les enseignements du séminaire de Bayonne. Son parcours est interrompu par la Guerre. Incorporé au 13ème régiment d'infanterie en 1914, il est démobilisé fin 1918, titulaire de la Croix de Guerre avec deux citations et reprend son parcours qui le conduit à son ordination le 24 Septembre 1920.

Remarqué par ses qualités intellectuelles et morales il est envoyé à Rome à la Grégorienne d'où il reviendra à Pau titulaire d'un doctorat en droit canon deux ans plus tard.

Après un passage d'un an en paroisse, il devient enseignant de théologie morale pendant dix-sept ans au grand séminaire de Bayonne qu'il dirigera par la suite, tout en conservant son enseignement.

Il est nommé Évêque de Montauban le 26 Juillet 1940, sacré le 3 octobre à Bayonne et prend sa charge le 17.

Les locaux de l'Évêché (actuel siège du Conseil Départemental) étant en réfection, il s'installe d'abord au séminaire situé en face au 2 faubourg du Moustier où il partage la vie des professeurs dont beaucoup, en relation avec l'Institut Catholique de Toulouse, sont marqués par le Catholicisme social .

Certains biographes de **Pierre Marie Théas** y voient le terreau qui aurait nourri son évolution d'un maréchalisme bon teint à une attitude résistante aux agissements de l'État Français.

Il faut s'en tenir à la réalité des faits.

Il assiste le premier Président de la République Espagnole, **Manuel Azaña**, dans ses derniers instants à l'Hôtel du Midi, après lui avoir administré les sacrements dans le respect des règles de l'Église.

Le 13 février 1941, il est reçu comme membre titulaire à l'Académie de Montauban.

Dans son discours de réception il fait l'éloge de son prédécesseur **Monsieur Roussel-Despierres**, Conseiller d'État, Ministre d'État à Monaco, agnostique « panthéiste » revendiqué en comparant son parcours à celui du philosophe qui vient de s'éteindre, **Henri Bergson** qui a quitté les rives du scientisme pour une spiritualité se rapprochant des sources du monothéisme. Citer **Bergson**, Juif, serait une première manifestation de son évolution politique, comme par la suite le refus d'associer l'Église à divers groupements et associations maréchalistes.

Il est simplement fidèle aux enseignements de l'Église, tant vis-à-vis des autorités politiques existantes qu'il respecte -il sera présent lors de la visite du maréchal Pétain- que vis-à-vis des personnes. C'est ainsi qu'il condamne le **Service du Travail Obligatoire** (STO) destructeur des familles et prend une part active à l'organisation de la mise à l'abri des familles juives dans les différents couvents du département. Il nommera même sous un faux nom un prêtre Juif, recherché par la police, dans une cure du diocèse.

Il protestera à deux reprises contre les exactions des soldats de la division « Das Reich » à Montpezat-de-Quercy et finira par être arrêté le 9 Juin 1944. Emprisonné à Toulouse puis envoyé au camp de Compiègne, il échappera de peu à son transfert à Neuengamme, les wagons devant l'y conduire ayant été endommagés par la résistance. Il rapporte dans un livre « mes prisons et leur premiers lendemains » sa vie au cours de cette période qui l'aura profondément marqué.
Tout en essayant de maintenir une vie et discipline religieuses, il se dévoue avec abnégation aux autres détenus, ce qui le rendra suspect aux autorités allemandes et lui vaudra bien des humiliations.

Il découvre à Toulouse comme à Compiègne des personnes qu'il n'avait jamais fréquentées, militants communistes, personnalités politiques radicales et socialistes, résistants de tout bord. Il vivra la pauvreté et en restera pour toujours marquer dans ses manifestations positives de solidarité et négatives de lutte pour la survie sans souci de l'autre. Devant l'avance de l'armée américaine, il sort du camp et se réfugie dans un couvent.

Après l'arrivée des libérateurs, sa lettre et sa conduite pendant la guerre lui font jouer un rôle dans les relations entre le Gouvernement provisoire du **Général de Gaulle** et le Vatican.
D'abord reçu une première fois par le **Général** la veille de son retour à Montauban, le 9 Septembre, 1944, il regagne Paris en Octobre où il rencontre à nouveau le **Général**.
Il rejoint ensuite Rome via Alger où il sera reçu à deux reprises en audience privée **le Pape Pie XII** qu'il vénérait, afin de plaider la reconnaissance du Gouvernement Provisoire de la République Française et la nécessité de trouver un accord sur le sort de certains évêques français et sur celui du Nonce à Paris.

Il rejoindra son diocèse à la mi-décembre 1944.

Bien que cofondateur à Montauban de l'association pour la réconciliation franco-allemande qui deviendra plus tard Pax Christi, il reste très ferme sur la doctrine catholique vis-à-vis du communisme, tout autant que sur des excès commis à la Libération qu'il condamnera à plusieurs reprises.

Nommé en Février 1947 Évêque de Tarbes et Lourdes, il sera très attentif à la question sociale, intervenant dans certains conflits du travail.
Il est à l'origine pour fêter le centenaire des apparitions à Lourdes en 1858 de l'édification de la basilique **Saint Pie X**. Cette construction périlleuse dans son financement lui vaudra bien des déboires avec sa hiérarchie mais aussi un prix d'architecture.
Il se retire à 75 ans, en 1970, à Notre Dame de Bétharram et décède le 3 Avril 1977. Il est enterré dans la cathédrale de Tarbes.

A Yad Vachem au sein du musée de l'Holocauste à Jérusalem, on peut voir sa lettre et la photo du vélo de **Marie Rose Gineste**, conservé aux réserves du Musée.
Il s'y était rendu le 9 Avril 1970 pour planter sur son parvis l'arbre du Juste, titre qui lui sera décerné par l'État d'Israël en 1989.

Brigitte Barèges, Maire de Montauban, en ouvrant le colloque du 10 Octobre 2002 « Monseigneur **Théas**, les Juifs, les Justes », porte l'appréciation suivante sur cette grande figure de l'histoire du Tarn-et-Garonne :

« Monseigneur **Théas** me semble deux fois Juste, car à côté de l'idée de justice que chacun peut ressentir en lui-même, il est passé aux actes justes ».

Jean-Marc DETAILLEUR

L'ANMONM 82 participe à l'excellent Couscous préparé par l'ASOR 82

Après une année blanche en raison de la crise de la COVID-19, l'amicale des sous-officiers de réserve du Tarn-et-Garonne et des officiers de réserve tenait son repas annuel le samedi 23 octobre à la maison de la nature et de la chasse sous l'impulsion de son président Jacques **Niclausse** et de son épouse **Chantal**. C'est par une journée très ensoleillée que les quelques 80 convives se sont retrouvés pour partager ce moment de convivialité. La tenue décontractée était de rigueur pour débuter les festivités vers 12h00, heures du ralliement dans ce merveilleux endroit. De belles gamelles étaient en train de bouillir et de mijoter depuis un long moment sous la surveillance de l'excellent cuisto de service.

Un bel appétitif fut offert suivit d'une belle salade composée accompagnée de belles charcutailles. Puis ce fut le moment tant espéré, faire la queue pour aller se faire servir et déguster le merveilleux met proposé pour cette journée.

Pour sonner le rappel un animateur inattendu a jouer de se belle trompette afin d'appeler à la soupe. Après le fromage et pour finir les festivités l'hôte avait prévu une petite douceur avec une belle ile flottante. Tout ce petit repas fut arrosé d'un bon petit vin avec modération bien sûr.

En fin d'après-midi, les convives purent retourner vers leurs garnisons habituelles avec la sensation d'avoir passé une excellente journée au cours de laquelle chacun et chacune ont pu se rappeler d'anciens souvenirs les bons comme les plus tristes. Rendez-vous est déjà pris en 2022, si la crise sanitaire l'autorise.

Érick LEBRUN

Merci à eux pour avoir organisé cette belle manifestation car sur le plan de la logistique le travail fut énorme.

Un concert inter-associations de haut niveau

Dimanche 24 octobre après-midi, sous un soleil magnifique, la salle Laurier était bien remplie grâce à l'initiative des conseils d'administration de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, des officiers de carrière en retraite et des officiers et sous-officiers de réserve du département qui organisaient un concert avec l'ensemble vocal « **Sur les Ailes du Chant** ».

Plus de 300 personnes ont pu admirer la prestation de cette magnifique chorale...

Après plus de deux années d'interruption et plusieurs mois de répétition, les 40 choristes sont remontés sur scène, bravant la Covid et ses restrictions, avec son cortège de pass sanitaire, de masques et de gel hydro alcoolique.

Le programme était différent de celui de 2019, tout aussi joyeux et enlevé, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Les 40 choristes étaient au mieux de leur forme. **Jean-Paulin MAYOLY**, le chef de cœur au top ! et son épouse, **Catherine**, au mieux de sa voix....

Anne Daguin, Présidente de cette association, était aux anges : une parfaite réussite !

Cet après-midi de chant choral se termina dans une excellente ambiance, autour du verre de l'amitié offert par les cinq associations organisatrices.

Érick LEBRUN.

Une nouvelle promotion de jeunes engagés de la Croix-Rouge du département récompensés par l'ANMONM 82

L'association des membres de l'ordre national du Mérite 82 (ANMONM 82), dans les axes donnés dans la feuille de route du Président national, demande aux sections départementales d'être proche de notre belle jeunesse. C'est ainsi que l'action de l'ANMONM 82 est remarquée depuis plusieurs années grâce à ces présidents successifs et la remise de différents prix.
Le dernier prix né depuis 2019 est la mise en avant des jeunes engagés de la Croix-Rouge Française du Tarn-et-Garonne. En effet il y a plus de deux ans, après la signature d'une convention nationale en 2018, le président de l'ANMONM 82, **Érick Lebrun** a pris son bâton de pèlerin pour proposer à M. **Georges Christophe**, alors le Président de la délégation territoriale du Tarn-et-Garonne de décliner cette convention au niveau départemental et de mettre à l'honneur de jeunes bénévoles du département. C'est avec un vrai engouement qu'il s'est engagé dans cette action. Le nouveau Président départemental M. **Alain Drocourt** a repris avec vigueur cette initiative.
Pour cette cérémonie des autorités prestigieuses étaient présentes. Mme **Emilie Saussine**, directrice de cabinet et représentant madame la préfète de Tarn-et-Garonne, Mme **Valérie Rabault**, députée de Tarn-et-Garonne. M. **Pierre-Antoine Levi,** sénateur de Tarn-et-Garonne, M. **Michel Weill** président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Mme **Laurence Pages** adjointe au maire de Montauban en charge des politiques sociales.

La promotion 2021 comme celle de 2020, compte 8 lauréats âgés de 13 à 25 ans.

L'un après l'autre, les deux présidents prirent la parole afin de féliciter ces jeunes emprunts d'investissement et de belles valeurs. Au cours de cette période compliquée qui vient de s'écouler ces jeunes ont participé à des distributions alimentaires, à des maraudes et aussi à la livraison de colis alimentaires auprès des personnes âgées ou en difficultés. Ils n'ont pas hésité à venir en aide aux plus précaires.

Ces actions ont été reconnues par les responsables de la **Croix-Rouge Française** et de **l'AN-MONM 82** et c'est tout justement que ces actions devaient être récompensées.

Ils savent honorer la devise de l'**ONM** qui est « **HONNEUR ~ SOLIDARITÉ ~ MÉMOIRE** » valeurs partagées également par la **Croix-Rouge Française**. M. **Drocourt** a précisé dans son allocution que son vœu le plus cher est de continuer à recruter de jeunes bénévoles, de jeunes citoyens afin que chaque année ils puissent être mis dans la lumière.

Les Lauréats de promotion des jeunes engagés de la Croix Rouge 2021
Natacha CLEMENTE (25 ans), Emma SALVADORI (19 ans), Clément DIAS (18 ans), Marie LHERNOUT (17ans), Malaury CHAVANNE (17 ans), Morganne FIGUS NOIROT (15 ans), Valentin FIGUS NOIROT (14 ans), Mahé CAMBOUNET (13 ans)

Ce fut une belle cérémonie chaleureuse et remplie d'émotion pour tous, suivie par le partage du verre de l'amitié.

Bravo à ces jeunes. Rendez vous est pris pour la prochaine promotion au deuxième trimestre 2022.

Érick LEBRUN

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne mis à l'honneur par l'ordre national du Mérite

Le 29 septembre avait lieu la 5ème cérémonie de remise du comportement citoyen aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Tarn-et-Garonne dans les locaux du **SDIS 82.** L'association des membres de l'ordre national du Mérite du Tarn-et-Garonne sous la présidence du Lieutenant-colonel (r) **Érick Lebrun** en partenariat avec le **SDIS 82**, remettait à 78 jeunes sapeurs-pompiers du département, cette distinction afin de reconnaitre leur engagement et marqué la fin de 4 année de formation. La particularité de cette cérémonie est qu'elle regroupe deux promotions, celle de l'année 2020 et celle de 2021. En effet en 2020, il n'a pas été possible de faire cette cérémonie au motif de la crise sanitaire du au COVID-19.

Cette cérémonie avait lieu sous la présidence de Madame **Chantal Mauchet** préfète du département.

Elle s'est déroulée en quatre phases. Après un mot introductif de monsieur le Colonel **Théron** directeur du SDIS 82 pour remercier toutes les autorités présentes pour cet événement et du président de la section de l'ANMONM 82. **Bernard Valette**, vice-président débuta la première phase. Il rappela l'historique de cette commémoration et fait prévaloir l'esprit civique auprès de la jeunesse. Cette mission devient une mission prioritaire pour **l'ANMONM**. En liaison avec les membres du **SDIS**, ils se sont investis pour faire reconnaître aux jeunes dans la réalité de leur quotidien le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société. Le but est d'en faire des CRACS : Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires.

Débuta la deuxième phase où l'Adjudant **Bonnefoux** représentant le Président de l'union départementale des sapeurs-pompiers a fait un exposé sur le cycle de formation. Deux JSP dynamiques (**Colin Bessède et Corentin Cognet**) ont racontés leur expérience individuelle au cours de ses quatre années de formation. Toujours dans cette partie il avait été demandé au Sergent **Pierre Capitaine** d'exprimer son sentiment en sa qualité de formateur. **Bernard Valette** donna ensuite la parole au Capitaine **Serge Conte** en tant que chef de centre de secours de **Caylus**. Dans cette phase, il a été demandé à M. **Emmanuel Cros,** maire de Laguépie et vice-président du CASDIS de donner son sentiment en tant qu'élu sur ces jeunes volontaires, une richesse pour le département.

Ensuite ont été récompensés les JSP ayant suivi le programme des 4 années de formation. Ils sont des pôles de formation d'Albias/Negrepelisse, Lauzerte/Montaigu, Verdun-sur-Garonne, Caylus, Montauban et Valence d'Agen. Cinq jeunes, ont été remarqués. Il s'agit de **Julie Petillon** du pôle de Lauzerte, **Guillaume Alastra** du pôle de Verdun/Garonne, **Marion Brassac** du Pole de Caylus, **Sébastien** du pôle de Montauban et **d'Océane Desprez** du pôle de Valence d'Agen. En plus du diplôme du comportement citoyen, ils ont reçu le trophée de l'ONM remis par Madame la Préfète **Chantal Mauchet**, le Lieutenant-colonel (r) **Érick Lebrun**, M. **Emmanuel Cros**, du **colonel Théron** et capitaine **Morellato** représentant de Président de l'union départementale des Sapeurs-pompiers. Après cette remise de trophée chaque jeune sapeur-pompier a reçu des mains des autorités le diplôme du comportement citoyen accompagné du livret sur le « Mérite » et un sur la citoyenneté.

La dernière phase permettait aux autorités présentes de prendre la parole pour exprimer leur admiration et leur satisfaction. Ils ont souligné l'importance de l'engagement des ses jeunes et de cette volonté d'agir ou l'individualisme est de mise. Ils font preuve d'esprit citoyen et de civisme.
Le pot de l'amitié fut partagé entre tous les participants. Ce fut une belle cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Érick LEBRUN

ORDRE DU MÉRITE ARTISANAL

LABEUR - QUALITÉ

Signé le 11 juin 1948 par le président du Conseil **Robert Schuman,** le décret créant **l'ordre du Mérite artisanal** a été remplacé le 19 novembre 1951 puis complété par un autre le 6 janvier 1956 avant d'être mis en extinction lors de l'avènement de **l'ordre national du Mérite** le 3 décembre 1963. Instaurée par la IV[ème] République, cette distinction doit récompenser le maintien et la qualité du travail artisanal en honorant les professionnels dont la valeur comme le talent contribuent au rayonnement de leurs activités. À une époque où le progrès des techniques entraine des méthodes de fabrication impersonnelles, l'artisan, par son indépendance, exerce une activité exigeante. Ses capacités à concevoir son projet au sein de l'atelier relèvent de valeurs puisées dans une tradition acquise au fil des années auprès d'un maître reconnu. Dans les années cinquante, l'artisanat de nos villes et de nos bourgs est donc perçu comme un authentique retour à la tradition des métiers manuels au sens noble du terme.

L'Ordre comprend trois grades : chevalier, officier, commandeur et, résultant des décrets fondateurs, les contingents semestriels se limitent, le premier janvier et le quatorze juillet, à deux cravates de commandeur, treize rosettes d'officier, soixante-dix croix de chevalier.

Cette dernière, réalisée par la **Maison Aubert,** est due au graveur **Gautier**. Il s'agit d'une étoile double face à cinq branches unies bordées d'un filet plat ; entre les branches, cinq rayons stylisés, le rayon central dominant, les quatre autres rayons allant en dégradant de chaque côté. La bélière est formée d'une couronne de laurier à laquelle la croix est suspendue. Le motif central comporte à l'avers une inscription : « **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - 1948** ». Au revers, se dresse une main ouverte sur fond rayonnant avec, sur une bande émaillée bleu, la mention : « **MÉRITE ARTISANAL - LABEUR QUALITÉ** ».

La croix de chevalier, frappée en argent, forme un diamètre de quarante millimètres (mm). Elle est suspendue à un ruban de trente-sept mm. Celle d'officier, en vermeil, est d'un diamètre de quarante mm et suspendue à un ruban de trente-sept mm avec une rosette de vingt-huit mm. La croix de commandeur, également en vermeil, se porte en sautoir à une cravate. Elle est d'un diamètre de soixante mm. Le ruban est de trente-sept mm de largeur et de couleur gris et argent avec trois raies centrales de deux mm en bleu roi espacées entre elles de quatre mm et à chaque bord une rayure bleu roi de sept, cinq mm.

Trois artisans du département de Tarn-et-Garonne ont, dans les promotions des années 1949 - 1950, reçu la croix de chevalier de **l'Ordre du Mérite artisanal** : **Henri Vaissade**, menuisier en voitures installé 3, place Alfred-Marty à Montauban. Il y est né le 7 octobre 1891 et est décédé le 31 juillet 1976 à Grisolles ; **Édouard Théophile Bes**, ébéniste à Caylus où il est né le 19 novembre 1878. Il y est décédé le 22 mars 1963 ; **Jean-Pierre Paillet**, artisan menuisier 4, rue Jules-Guesde à Montauban. Il est né le 2 août 1888 à Montpezat-de-Quercy et décédé le 4 août 1971 à Montech.

François NAUD

Petite leçon de philosophie en cette période assez trouble...

"J'ai été surpris par la pandémie mais dans ma vie, j'ai l'habitude de voir arriver l'inattendu.
L'arrivée de Hitler a été inattendue pour tout le monde. Le pacte germano-soviétique était inattendu et incroyable. Le début de la guerre d'Algérie a été inattendu.
Je n'ai vécu que pour l'inattendu et l'habitude des crises.
En ce sens, je vis une nouvelle crise énorme mais qui a toutes les caractéristiques de la crise.
C'est-à-dire que d'un côté suscite l'imagination créative et suscite des peurs et des régressions mentales.
Nous recherchons tous le salut providentiel, mais nous ne savons pas comment.
Il faut apprendre que dans l'histoire, l'inattendu se produit et se reproduira. Nous pensions vivre des certitudes, des statistiques, des prévisions, et à l'idée que tout était stable, alors que tout commençait déjà à entrer en crise.
On ne s'en est pas rendu compte. Nous devons apprendre à vivre avec l'incertitude, c'est-à-dire avoir le courage d'affronter, d'être prêt à résister aux forces négatives.
La crise nous rend plus fous et plus sages. Une chose et une autre. La plupart des gens perdent la tête et d'autres deviennent plus lucides. La crise favorise les forces les plus contraires. Je souhaite que ce soient les forces créatives, les forces lucides et celles qui recherchent un nouveau chemin, celles qui s'imposent, même si elles sont encore très dispersées et faibles. Nous pouvons nous indigner à juste titre mais ne devons pas nous enfermer dans l'indignation.
Il y a quelque chose que nous oublions : Il y a vingt ans, un processus de dégradation a commencé dans le monde.
La crise de la démocratie n'est pas seulement en Amérique latine, mais aussi dans les pays européens. La maîtrise du profit illimité qui contrôle tout est dans tous les pays. Idem la crise écologique.
L'esprit doit faire face aux crises pour les maîtriser et les dépasser. Sinon nous sommes ses victimes.
Nous voyons aujourd'hui s'installer les éléments d'un totalitarisme. Celui-ci n'a plus rien à voir avec celui du siècle dernier. Mais nous avons tous les moyens de surveillance de drones, de téléphones portables, de reconnaissance faciale.
Il y a tous les moyens pour surgir un totalitarisme de surveillance. Le problème est d'empêcher ces éléments de se réunir pour créer une société totalitaire et invivable pour nous.
A la veille de mes 100 ans, que puis-je souhaiter ?
Je souhaite force, courage et lucidité.
Nous avons besoin de vivre dans des petites oasis de vie et de fraternité."

Grand-croix de la Légion d'honneur en 2021 (officier en 1992, commandeur en 2001, grand officier 2116).
Grand officier de l'ordre national du Mérite en 2012.
Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres.

Edgar MORIN

Simone Veil (1ère partie) : les jours heureux en famille

*«un peuple, pour vivre, doit toujours pouvoir connaître son passé, le juger, l'assumer » (**Simone Veil**)*

Nous avons besoin de modèle pour construire notre identité, nous admirons une femme ou un homme pour ses actions. Je porte une affection particulière à **Simone Veil** parce que je lui dois ma liberté de femme.

Nous bâtissons le présent et le futur avec les leçons du passé. Le devoir de mémoire envers ces belles âmes est ma lumière et le socle de la citoyenneté de nos enfants. **Simone Veil** avait pour ambition de transmettre aux jeunes la conviction que « *la réconciliation avec les Allemands se justifie pour la paix, pour la démocratie et pour la construction de l'Europe* ». Madame **Veil** n'a jamais oublié que sa génération est née entre les 2 guerres et a côtoyé de nombreuses familles endeuillées par des morts au combat.

Mes chers compagnons, je vous propose de réaliser un écrit sur **Simone Veil** à partir de sa biographie et de reportages télévisés : Madame **Veil** qui êtes-vous? Votre force, votre beauté intérieure et votre sagesse trouvent leurs sens dans votre parcours personnel, professionnel et politique.

Cette première partie s'attache à donner des clés de lecture sur votre enfance.

Vous êtes née entre les deux guerres, le 3 juillet 1927 et la benjamine d'une fratrie de 4 enfants (3 filles et 1 garçon).

Votre père, **André Jacob** est heureux de ce nombre de bambins. Il répond à la morale de l'époque : « *la France a besoin de familles nombreuses* ». Votre mère, **Yvonne**, s'épanouit entourée de ses enfants, malgré son retrait de la vie professionnelle à la demande de son mari (ancienne étudiante en chimie).

Vos parents, d'origine juive de Lorraine se marient civilement en 1922. Fait très rare pour l'époque, aucune cérémonie religieuse n'est organisée pour célébrer leur union. Vous expliquez : « *avant ma déportation je n'ai mis qu'une seule fois les pieds dans une synagogue* ». En effet, l'instruction religieuse n'est pas présente dans votre éducation.
L'éducation paternelle se construit autour de trois valeurs humanistes pour préparer les enfants à se conduire en société : dignité, droiture et honnêteté.

Aussi, la transmission de la culture littéraire française est fondamentale dans le foyer. Votre père surveille vos lectures et ne supporte pas les romans à "l'eau de rose". Il veut des enfants éclairés pour devenir des femmes et des hommes de qualité et cheminer vers la vérité. Cette éducation vous guidera dans votre engagement politique : « *je ne m'inscrirais pas dans un parti politique où le dogme est imposé et ou on s'arrange avec la vérité. Si on n'est pas d'accord avec un gouvernement sur les fondamentaux, il faut s'en aller* ".

Votre enfance se vit à Nice, une ville agréable parce que *« j'aime la mer »*. La résidence niçoise est un choix en lien avec le métier d'architecte de votre père. Il a l'ambition de participer à la construction de Nice qui se développe. La crise de 1929 freine ce projet et rend la vie matérielle difficile pour la famille. Vous êtes contraints de déménager dans un petit appartement même si vous trouvez agréable de dormir à 3 dans une chambre.

Vous avez un lien très fort avec vos sœurs et votre maman : *"au fond je ne me rendais pas compte des difficultés financières car l'importance pour moi c'est cette tendresse de ma mère qui était la chose la plus importante de mon existence"*. *"Je voulais avoir l'exclusivité avec maman qui était généreuse et lumineuse, mon enfance c'est beaucoup maman »*. Vous resterez très proche même dans le drame de la déportation. Un lien de solidarité féminine se construit et seule la mort vous séparera.

Deux autres espaces occupent votre enfance en dehors de la famille : le lycée et le scoutisme. Les deux se confondent et des temps fraternels sont passés avec les mêmes camarades : *« on se suit du jardin d'enfant au lycée, au scoutisme »*. Des amitiés se font et défont à cause de la guerre bien que vous en conserverez certaines jusqu'à la fin de votre vie. Votre mère s'investira dans les kermesses et les fêtes organisées dans le cadre de votre scolarité. Une maison familiale chaleureuse dans l'accueil de vos amis : *« des camarades viennent faire leurs devoirs ou déjeuner à midi pour ne pas rester à la cantine »*.

Vous ne parlez pas de politique à la maison sauf à partir de la seconde guerre mondiale. Dans vos souvenirs votre mère était plus intéressée par la politique que votre père même si les femmes ne votaient pas à l'époque : *« quand mon père n'était pas à la maison, ma mère achetait le petit niçois. Elle était d'une sensibilité sociale très marquée et très engagée »*. Je me suis toujours interrogée sur l'origine de votre engagement européen. J'ai trouvé une explication dans le fait que votre mère a toujours regretté que la France et ses alliés n'aient pas essayé de négocier avec l'Allemagne pour trouver un accord de réconciliation et éviter la guerre. Votre père avait un discours plus dur envers les Allemands *« on ne se réconciliera jamais avec eux »*.

Vous appartenez à une famille juive laïque mais l'antisémitisme ne vous épargnera pas. Petite vous entendez de la bouche d'une camarade *« tu iras en enfer parce que tu es juive »*.
La crainte de nouveaux conflits est présente dans vos pensées : *« j'ai très tôt compris l'angoisse de la montée du nazisme et l'antisémitisme contre les juifs : nous avions des camarades aux lycées et aux scoutismes qui étaient réfugiés d'Autriche ou d'Allemagne dès 1937 »*. Le fils de Freud s'installe près de chez vous et vous serez proche de sa fille. Votre mère s'engage très tôt dans l'accompagnement des réfugiés fuyant le nazisme.

Malgré un pressentiment : *« quelque chose va arriver »*, vous aviez confiance dans votre ville de Nice : *« c'est pour moi une protection »*.
Le ralliement de l'Italie au régime Nazi et la capitulation de la France face à l'Allemagne va changer la donne. Votre père, ancien combattant vit cette défaite difficilement. Il a l'amour de sa patrie, la France. A partir de mai 1940, la vie va devenir encore plus difficile à cause des mesures discriminatoires. Votre père considéré comme juif ne peut plus exercer son métier d'architecte. Vous ne ressentez pas encore la menace : *« pour moi il y avait une différence entre la zone occupée et la zone libre »*.

Le basculement se produit en 1942 avec les arrestations des juifs étrangers dont beaucoup habitent à Nice. Toujours avec le devoirs de solidarité et de fraternité, vos parents hébergent des étrangers juifs et des réfugiés.
La directrice du lycée ne souhaite plus vous accueillir de peur de vous faire arrêter. Elle sera licenciée pour des raisons politiques bien que dans vos souvenirs, elle voulait protéger ses élèves. Vous continuez votre scolarité à domicile grâce aux devoirs apportés par vos camarades et aux corrections de vos travaux par vos professeurs.

Investis dans la nécessité de protéger leurs enfants, vos parents dispersent la famille et vous serez cachée chez des amis, avec une fausse carte d'identité.
Malgré le danger, votre soif de vivre vous conduit à sortir pour partager des moments conviviaux avec vos amis. Le drame de la déportation commence le 30 mars 1944 par votre arrestation à l'âge de 16 ans. Vous êtes arrêtée par la Gestapo que vous soupçonnez d'avoir mis en circulation des fausses pièces d'identité pour arrêter les juifs.

Je conclurai cette partie avec le souvenir d'une enfant heureuse au sein d'une famille aimante : *" ce bonheur est difficile à restituer en mots parce qu'il était fait d'ambiances calmes, de petits riens, de confidences entre nous, d'éclats de rire partagés, de moments à tout jamais perdus. C'est le parfum envolé de l'enfance. "*. Les photos illustrent ces harmonie et joie.
Grâce à une éducation intelligente et rigoureuse vos parents vous ont armés pour l'avenir mais comme vous l'avez souvent précisé *« ils n'auront pas le bonheur d'observer le résultat de cette éducation »*.

Hanane GUÉGAN

J'ai deux amours, mon pays et Paris
Ce qui m'ensorcelle, c'est Paris.
Joséphine BAKER (1906-1975)

Freda Joséphine Mc Donald est née le 8 juin 1906 à Saint-Louis dans le Missouri. Sa mère, une Afro-Indienne, célibataire, l'a conçue avec son partenaire dans un duo chantant, un Espagnol qui les abandonnées un peu plus tard.

Mariée ensuite à un ouvrier, elle a encore 3 enfants. La famille est très pauvre, et la fille aînée **Joséphine** doit aider sa mère, domestique chez des familles blanches aisées.

Les insultes racistes et les exactions du **Ku Klux Klan** envahissaient son quotidien mais elle affiche, déjà, malgré cela, une incroyable joie de vivre.

Sa mère espérant lui donner une chance d'échapper à cette misère, la place, à l'âge de 7 ans chez une patronne. Celle-ci l'accueille, certes, mais lui offre des conditions de vie dramatiques, elle doit travailler 17 h par jour, et ira même un jour jusqu'à lui ébouillanter les mains pour la punir.

Après ce calvaire, elle rentre au service d'une nouvelle patronne, bienveillante, qui lui offre une chambre, lui permet d'aller à l'école, mais surtout, lui fait découvrir le théâtre et la danse. Elle va même jusqu'à l'aider à aménager une scène de fortune où Joséphine peut se produire devant ses amis ; déjà ses grimaces cocasses et ses danses convulsives déclenchent les rires.

Sa vocation est née. Ce bonheur est brutalement interrompu lorsque le maître des lieux tente d'abuser d'elle. Dès lors, le retour dans la maison familiale est une nouvelle épreuve et une déception.

A 13 ans, elle épouse un camarade d'école **Villie Wells**, cette union sera un échec, elle le quitte. Son rêve secret est toujours présent : devenir danseuse. Elle poursuit son rêve, et, sans en parler à sa mère, se fait embaucher dans une troupe itinérante de passage dans sa ville ; sans hésiter, elle part avec la troupe lorsque celle-ci reprend les tournées.

A 15 ans, lors d'une représentation à Philadelphie, elle rencontre son deuxième mari, **Willie Baker**, dont elle divorcera un an plus tard, mais gardera son nom.

A 16 ans, elle veut se mesurer à Broadway, le temple new-yorkais du music hall, sa vocation est la plus forte et l'emporte sur l'amour. C'est à cette époque qu'elle impose son sourire, ses yeux farceurs qui roulent et son fameux charleston.

A 19 ans, la chance lui sourit. L'épouse d'un attaché de l'ambassade américaine en France l'embauche pour monter une revue à Paris.

L'arrivée à Paris, le 25 septembre 1925

Elle quitte tout et embarque pour Cherbourg. "La Revue Nègre" fait salle comble au théâtre des Champs Élysées où **Joséphine** se dandine et fait scandale quasiment nue sur scène.

Elle danse au rythme des tambours dans un décor de savane ! Choisissant rapidement le théâtre des Folies Bergères, elle apparaît en ceinture de bananes, scandale pour l'époque.

Elle conquiert le Tout Paris, désireuse de devenir autre chose qu'une simple danseuse, le succès est considérable et l'argent coule à flot. L'année 1930 la consacre. Elle est habillée par les plus grands couturiers, et comble de son originalité, se promène avec un léopard en laisse.

Jusqu'à 1936, sous l'impulsion de son amant et manager **Giuseppe Abattino**, dit **Pépito**, son ascension est irrésistible : elle chante, fait du cinéma et crée même une gamme de produits de beauté.
En 1935, elle décide de retourner en Amérique où elle espère une reconnaissance, il n'en est rien, elle subit à nouveau les pires stigmatisations racistes.

N'oublions pas qu'elle utilisera sa grande popularité au service de la lutte

contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs en soutenant le mouvement des droits civiques ; elle fut aux côtés de **Martin Luther King**, lors de la marche pour les Droits Civiques à Washington et déclara par la suite "ce fut le plus beau jour de ma vie".

Une série d'épreuves l'attend à son retour en France.

En 1937, **Pépito** meurt d'un cancer. Son troisième mariage avec Jean Lion ne survit pas à une fausse couche.

Elle va alors trouver l'énergie de rejoindre la Résistance, désemparée de ne pouvoir ni garder l'amour, ni donner la vie. Son dernier mariage lui a permis d'être naturalisée et elle répondait à son recruteur : « C'est la France qui m'a faite et je suis prête à lui donner aujourd'hui ma vie. Vous pouvez disposer de moi comme vous l'entendez2. La France est douce, il fait bon y vivre ».

Dès 1938, **Joséphine** prend l'habitude de séjourner au château des Milandes, à 35 km de Souillac. Pendant les années de guerre, cette demeure, lieu de refuge pour les Résistants de la région (qui y cachent leurs armes) va être sous la gouverne de **Joséphine Baker**, un point de passage pour les membres des Forces Françaises Libres envoyées en Afrique.

Elle devient alors, agent de renseignements en France puis en Afrique du Nord. Elle fait circuler des documents secrets dans ses costumes de scène ou écrit à l'encre sympathique sur ses partitions .

Admiratrice du **Général de Gaulle**, dont elle deviendra l'amie, elle le rencontre à Alger en 1943, où il lui remet une petite croix de Lorraine. Elle la revendra aux enchères peu après au profit de la Résistance.

Après la guerre, elle reprendra ses tournées pour financer son rêve « d'un village de fraternité » dans le château des Milandes en Dordogne. Elle le loue d'abord durant de nombreuses années avant de l'acheter en 1947, année de son mariage avec **Jo Bouillon**, compositeur et chef d'orchestre.
Ainsi, à partir des années 50, ils sont 6 puis 8 et enfin 12, venus du Japon, de

Finlande, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de Colombie ou du Vénézuela.

Adoptés aux 4 coins du monde avec la tribu arc-en-ciel, elle lutte encore et encore contre le racisme.
Hélas, son bonheur vacille, ce château est un gouffre financier, elle est criblée de dettes, s'épuise sur scène, refuse d'entendre les conseils de ses proches : « arrêter. ». Son mari finit par la quitter.

Joséphine au château des Milandes en 1961

En 1965, elle doit quitter les Milandes. Ruinée, elle est accueillie par la **Princesse Grace de Monaco** qui lui offre une maison où elle va désormais s'installer avec ses 12 enfants. Pour eux, encore, elle repartira en tournée, en Amérique, en Europe. Elle déclare : « Eh oui ! Je danserai, je chanterai, je jouerai toute ma vie, je suis née seulement pour cela. Vivre c'est danser, j'aimerais mourir à bout de souffle, épuisée à la fin d'une danse ou d'un refrain ».

Le 9 avril 1975 elle se couche tard, épuisée après une représentation et ne se réveillera pas. Elle tombe dans le coma, hospitalisée à la Salpêtrière, elle meurt le 12 avril à 68 ans.

Ceci est le parcours d'une femme hors du commun, une pionnière, une artiste audacieuse, une résistante héroïque, une antiraciste.

Sixième femme et première femme noire à prendre sa place au Panthéon le 30 novembre 2021. Elle mérite notre reconnaissance nationale, décorée de la médaille de la Résistance en 1946, de la Croix de Guerre en 1961, de la France Libre et de la Légion d'honneur.

- Chevalière de la Légion d'honneur (1961)
- Croix de guerre 1939-1945, palme de bronze (1961)
- Médaille de la Résistance française, avec rosette (1946)
- Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre
- Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945

Elle restera un symbole de fraternité et d'universalisme. Elle recevra les honneurs militaires et des funérailles catholiques sont célébrées à l'église de la Madeleine à Paris et le 19 avril 1975 à l'église Saint-Charles de Monaco.
Elle est enterrée au cimetière de Monaco.

Marie-Thérèse MARCHÉ

Attention aux arnaques ~ Restez vigilants ...

(Source : « Que Choisir » ~ Décembre 2021)

A savoir : en 2021, 16% des Français se sont fait piéger par deux arnaques en moyennes.

Classement des arnaques :

© Hervé Pinel

Les arnaques les plus courantes ne sont pas forcément les plus coûteuses. Les escrocs cherchent à toucher un maximum de personnes pour leur extorquer de quelques centaines à quelques milliers d'euros, sans monter un scénario très élaboré demandant du temps et des moyens, comme, par exemple, les faux placements ou les travaux de rénovation.

1. *Produits non livrés ou prestation non effectuée :* **24%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **613 €** ;
2. *Vol de données personnelles :* **20%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **992 €** ;
3. *Vente forcée de produits ou de prestations :* **13%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **224 €** ;
4. *Tarif des produits ou des prestations abusifs :* **11%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **1 452 €** ;
5. *Produits défectueux ou prestations avec malfaçons :* **10%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **2 643 €** ;
6. *Opérations bancaires ou placements frauduleux :* **9%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **3 220 €** ;
7. *Extorsion maquillée :* **6%** des arnaques pour un montant moyen de préjudice de **1 135 €.**

A chaque tranche d'âge son arnaque :

1. ***18 ~ 39 ans :*** *Produits non livrés ou prestations non effectuées :* Victime généralement d'un site frauduleux, le client revoit très rarement son argent.
2. ***40 ~ 54 ans :*** *Les vols de données personnelles :* L'hameçonnage vise à récolter des informations privées d'une personne afin de lui voler de l'argent ou d'usurper son identité.
3. ***55 ~ 64 ans :*** *Les placements bancaires frauduleux :* De faux établissements financiers

© Hervé Pinel

promettent des rendements rapides via des placements dans l'or, des places de parking, des cryptomonnaies, etc.

4. ***65 ans et + :*** *La vente forcée :* Des commerciaux indélicats n'hésitent pas à ajouter des options sur un abonnement, voire à abuser de la faiblesse de certaines personnes pour leur faire siger des contrats de rénovation, de gaz, etc.

Risque de fraude, ayez les bons réflexes :

En adoptant quelques reflexes simples de prudence, vous vous protègerez des fraudeurs.

Les fraudeurs peuvent vous contacter, par différents supports de communication (page internet ressemblant à votre page de connexion habituelle, email, appel téléphonique, SMS, Tchat, etc.), en se faisant passer pour un service connu (EDF, banque, opérateur téléphonique, La Poste, etc.) et vous demander vos informations personnelles sous différents prétextes. **Si vous avez le moindre doute sur la provenance, ne donnez pas suite**.

Quelques conseils :

- **Méfiez-vous des promesses** ou des offres trop belles pour être vraies. Avant de vous engager, vérifier l'identité de votre interlocuteur et joignez l'organisme officiel censé vous contacter ;
- **Ne communiquer jamais vos données personnelles** (nom, prénom, adresse, coordonnées bancaires, etc.) **ni vos binômes identifiant/mot-de-passe** à des personnes que vous ne connaissez pas. Les administrations ou les établissements financiers ne vous les demanderont pas par e-mail ou par téléphone ;
- **Prévenez votre banque et faites opposition** si vous avez été piégé. De plus, **portez plainte**. Même si vous n'êtes pas assuré d'être remboursé, plusieurs plaintes pourront aboutir à une enquête.

Exemple d'hameçonnage qui circule actuellement dans les messageries :

L'arnaque consiste à demander le paiement d'une amende pour classer une affaire (souvent concernant les domaines : « pédopornographie, cyber pornographie, détournement de mineurs, etc. »), sinon les escrocs annoncent différentes menaces (Diffusion du nom de la personne, condamnation, etc.).

© Hervé Pinel

Le message est très explicite et utilise des adresses et logos à première vue officiels. Par ailleurs, ces messages attisent la curiosité du destinataire et l'incitent souvent à ouvrir une pièce. Cette dernière action peut être très dommageable et installer sur l'ordinateur un virus !!!

Actions si vous êtes victime d'une tentative d'hameçonnage :

- Si vous avez reçu un message douteux sans y répondre **signalez-le à Signal Spam : « signal-spam.fr ».**
- Vous pouvez également **signaler une adresse de site d'hameçonnage à Phishing Initiative : « phishing-initiative.fr »** qui en fera fermer l'accès.
- En fonction du préjudice subi (débits frauduleux, usurpation d'identité, ...), **déposez plainte au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie ou écrivez au Procureur de la République** dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.
- Pour être conseillé en cas d'hameçonnage, contacter « **Info Escroqueries » au 0 805 805 817** (numéro gratuit).

Eugène Cojan

COTISATIONS 2022

Informations

Notre trésorier, **le Lieutenant-colonel (er) Eugène Cojan**, qui veille sur nos dépenses, veille également sur nos recettes qui, comme toute association, dépendent principalement des cotisations versées par les adhérents. Le montant de la cotisation est réparti à parts égales entre le siège et les sections. Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler l'attention de nos Compagnons que les cotisations sont dues pour l'exercice qui commence le 1er janvier de chaque année. Afin d'éviter des rappels qui génèrent des pertes de temps et, parfois, des frais postaux il est conseillé de verser cette cotisation au plus tôt dans l'année...

Rappel des montants pour l'année 2022

Membre Titulaire : 30 € Cotisation à vie : 600 €	Le mérite : 10 € Le Mérite : 50 € (5 ans)
Sympathisant : Minimum 15 € Donateur (Bienfaiteur ou Ami) : 30 €	Le mérite : 10 €

Par ailleurs, chaque adhérent peut faire un don. Ces dons permettent à notre Section d'aider les Compagnons qui rencontrent des difficultés financières et, d'une manière générale, constituent une source importante pour nos œuvres de solidarité. Le montant des dons reste intégralement à la Section.

Nous vous remercions pour l'aide ainsi apportée.

L'ANMONM étant une association (loi 1901) reconnue **d'Utilité Publique**, en conséquence 66% de votre cotisation et de vos dons sont déductibles de vos impôts. Un reçu fiscal est délivré par le Siège en début d'année à chaque adhérent.

Cotisation, abonnement et don peuvent être réglés
par chèque libellé « **ANMONM82** » et adressé à :
Madame Hanane GUEGAN ~ Secrétaire ~ 41, rue Adonis ~ Bat A, Apt 9
31200 Toulouse

Par ailleurs, à la demande de certains Compagnons, vous pouvez régler le montant par virement bancaire sur le compte de l'ANMONM82 :

Numéro IBAN à demander au Trésorier

en précisant :

vos Nom Prénom N° Sociétaire (si connu) et la répartition de la somme

Exemple pour un virement de 50 € :

DUPOND Jean 082-00432 ~ Cotisation 30 € ~ Le Mérite 10 € ~ Don 10 €

ANMONM
Section Tarn-et-Garonne

Bulletin de renouvellement de cotisation 2022

Numéro de membre de l'ANMONM (indiqué sur votre carte) : 082-00 . . .
NOM (en majuscule) : .....
Prénoms : .....
NOM de jeune fille : .....

Coordonnées à modifier si nécessaire :
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....
Mail : .....

Catégories	Cotisation	Le mérite (10€)	Dons	Total
Compagnon (30€) **Sympathisant (15€)** **Bienfaiteur (60€)** (Rayer les mentions inutiles)				

Cotisation, abonnement et don peuvent être réglés
par chèque libellé « **ANMONM82** » et adressé à :
Mme Hanane GUÉGAN ~ Secrétaire ~ 41, rue Adonis ~ Bat A, Apt 9 ~ 31200 Toulouse
Par ailleurs, à la demande de certains Compagnons, vous pouvez régler le montant par virement bancaire sur le compte de l'ANMONM82 :

Numéro IBAN à demander au Trésorier

en précisant vos Nom Prénom N° Sociétaire (si connu) et la répartition de la somme
Exemple pour un virement de 50 € :
DUPOND Jean 082-00432 ~ Cotisation 30 € ~ Le Mérite 10 € ~ Don 10 €

Fait à ..... Le ..... Signature

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, remises des prix, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat. L'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme ou quantité.

Ces objets sont visibles sur le site : ***https://www.objetsetlumieres.fr/anmonm***

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

Cravate en Soie : 40€	**Porte-clés ANMONM : 5€**	**Cube ANMONM 82 10 cm : 15€**	**Pin's France : 4€**

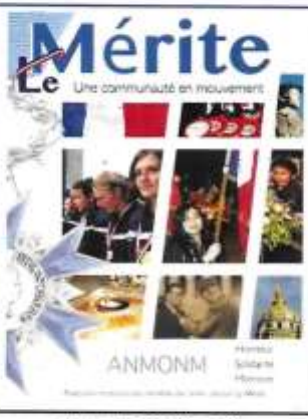	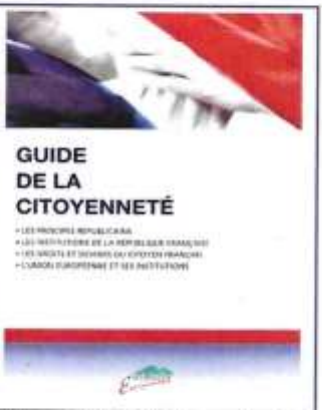
Livret « Le Mérite » : 1€	**Livret « Guide de la Citoyenneté » : 2€**

Votre contact : **M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade**

TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

NORD MIDI-PYRÉNÉES

MAIRIE DE CAUSSADE

Quercy des îles

L'apéritif des soleils

Quercy des îles

Le Bousquet
82150 Montaigu-de-Quercy
05 63 04 31 25
contact@quercydesiles.fr

e82

EUROPRINT 82

moissac

Ville de
Montauban

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2022

- **10 et 24 avril élections du Président de la République**
- **21 avril Forum de la citoyenneté au lycée Capou à Montauban**
- **11 et 12 mai: voyage au pays Basque**
- **14 mai Assemblée Générale de l'ANMONM 82 à Montpezat-de-Quercy avec remise prix de l'encouragement au Civisme**
- **17 mai rallye de la citoyenneté au lycée Capou**
- **12 et 19 juin élections législatives**
- **22-25 juin congrès ANMONM à Nancy**